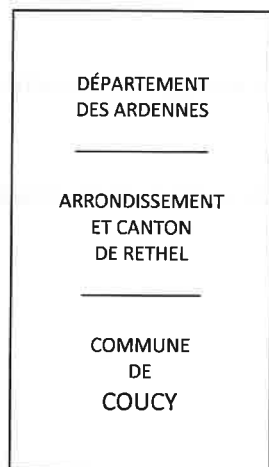


# Conseil Municipal de Coucy



## Séance du 12 Mai 2023

**Présidence:** David POTIER, Maire

**Présents :** Vincent BONNEVIE, Brigitte GENEVOIS, Michel DELSUC, Joël DEMART, Emmanuel PONCELET, Brigitte THOIN, Francine CONNOT, Denis FOSSIER, Daniel VERGNEAUX.

**Absents ou excusés :** Fabien RAELLE, Bruno DEMISSY, Ingrid DETHIERE, Geneviève BERNARDINI, Béatrice LARDENOIS

**Secrétaire de séance :** Vincent BONNEVIE

La séance débute à 19H00

La séance débute par l'approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Le Maire demande l'ajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Délégation de signatures aux adjoints
- Reprise de délibération sur le budget terrains constructibles suite à une erreur matérielle

La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité

### **AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET COMMUNAL AU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les entreprises ont débuté la facturation des travaux d'assainissement et qu'il convient donc de dégager les crédits nécessaires pour les régler. Initialement, le règlement devait se faire grâce à des emprunts. Le Maire propose de ne pas recourir totalement à l'emprunt, mais de transférer 250 000 € du budget général au budget assainissement. Cette somme versée sous forme d'avance permet d'économiser environ 8000 € d'intérêts sur l'année 2023.

Vote à l'unanimité

### **MISE EN PLACE D'UN DISTRIBUTEUR DE PIZZAS**

Le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la proposition de la société API TECH pour l'installation d'un distributeur à pizzas dans le futur secteur aménagé de l'Embuscade. Il propose de fixer la redevance annuelle à 250 € pour l'installation de ce distributeur sur la commune. Après en avoir discuté, les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition et chargent le Maire de signé le contrat de bail avec le demandeur.

Vote à l'unanimité

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal une demande de subvention du souvenir Français

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de subventionner l'association pour un montant de 100 €

Vote à l'unanimité

## **DELEGATION DE SIGNATURE AUX ADJOINTS**

Le Maire explique aux membres présents qu'il souhaite donner délégation de signatures aux adjoints dans le cas où il serait absent et ainsi éviter de retarder des dossiers en cours et notamment les actes notariés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour que des arrêtés de délégation soit pris en ce sens.

Vote à l'unanimité

## **TERRAINS CONSTRUCTIBLES MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU BUDGET PRIMITIF**

Le Maire explique que suite à une erreur matérielle, il est nécessaire de reprendre la délibération de vote du budget primitif du budget annexe : Terrains Constructibles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de modifier cette délibération.

Vote à l'unanimité

## **REFLEXION AUTOUR DE LA PLACE DEVANT LE BAR L'EMBUSCADE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'étude du projet d'aménagement du secteur du bar de l'Embuscade est en cours. Les demandes de subventions seront faites lorsque le dossier sera plus abouti. Il propose que chacun réfléchisse à des aménagements de ce secteur et apporte des idées complémentaires afin de répondre aux besoins de la population locale et des touristes

## **QUESTIONS DIVERSES**

Brigitte Genevois demande à l'ensemble du Conseil Municipal de lui faire remonter les informations à publier sur le site internet

La séance est levée à 20H45